



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA
Viale Mazzini, 18 41058 Vignola
e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE MATERNELLE

SECTION DE 3 ANS

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES ET LES PARENTS D'ELEVES

de.....

L'ENFANT:

- il s'en remet à ses parents et à ses enseignants pour grandir et devenir complètement autonome
- il s'attend de la part des adultes de l'affection et de l'encouragement et donc des "NON" et des reproches aussi
- il compte sur ses parents et sur ses enseignants pour être guidé et bien élevé : voilà la richesse qui le fait croître et devenir un bon citoyen
- il apprend à utiliser des mots gentils et des expressions polies (Bonjour, merci, s'il vous plaît)

Les enseignants et les parents respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie. A ce propos, les uns et les autres donnent l'exemple en employant à l'école aussi les expressions formelles de politesse en se vouvoyant pour témoigner un respect réciproque.

LES PARENTS ET LES INSTITUTEURS/TRICES

- se font confiance les uns les autres, ils se respectent réciproquement et ils communiquent entre eux par des expressions polies devenant ainsi un modèle de bonne éducation
- coopèrent afin d'encourager l'enfant à devenir un "lecteur fort" : les enseignants en lui proposant des lectures à l'école et les parents en faisant de même en famille
- reconnaissent l'action efficace des règles établies dans leur section et ils s'engagent à les respecter soit à l'école soit en famille
- considèrent l'école maternelle comme une véritable école et ils se comportent conséquemment.

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- créer une ambiance favorable à l'apprentissage, cordiale, accueillante et stimulante
- renseigner les familles sur les projets didactiques en cours de façon simple et claire
- parler des problèmes des enfants et de l'école en temps voulu et dans le lieu opportun quand les enfants ne sont pas présents
- valoriser les parents devant les enfants

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- **respecter les horaires, participer aux réunions et aux initiatives de l'école**
- aider l'enfant à être toujours bien élevé et poli envers tout le monde
- parler des problèmes des enfants et de l'école entre eux lorsque les enfants ne sont pas présents
- valoriser les enseignants devant les enfants

Par leur signature les instituteurs, les institutrices et les parents d'élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE MATERNELLE

SECTION DE 4 ANS

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES ET LES PARENTS D'ELEVES

de.....

L'élève accroît le sens de l'appartenance à son propre groupe, il construit son identité par rapport aux autres, il reconnaît les différences en les respectant et il est disponible à aider celui qui a besoin.

Les enseignants et les parents respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie. A ce propos, les uns et les autres donnent l'exemple en employant à l'école aussi les expressions formelles de politesse en se vouvoyant pour témoigner un respect réciproque.

LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

- aident l'enfant à être toujours poli et gentil envers tous en employant de plus en plus les expressions de politesse telles que : » Bonjour, merci, s'il vous plaît »
- coopèrent pour éveiller chez l'enfant le désir et la passion de l'écoute afin qu'il puisse devenir un « lecteur fort » : les enseignants en lisant des histoires à l'école et les parents en continuant la lecture en famille
- ils reconnaissent l'action efficace des règles établies dans leur section et ils s'engagent à les respecter soit à l'école soit en famille
- portent l'enfant à réfléchir sur sa conduite inappropriée pour qu'il arrive à accepter des « non » et des reproches éventuels
- encouragent l'enfant à accepter d'être guidé et élevé par les adultes de référence
- considèrent l'école maternelle comme une véritable école et ils se comportent conséquemment

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- éduquer les élèves à la vie scolaire
- stimuler chez l'enfant l'esprit d'accueil, le respect et la disponibilité à la collaboration
- porter à connaissance des familles les projets et les initiatives de l'école de façon simple et détaillée

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- aider l'instituteur/trice dans son travail pédagogique
- respecter les horaires, participer aux réunions et aux initiatives de l'école
- aider l'enfant à être toujours bien élevé et gentil avec tout le monde

Par leur signature les instituteurs , les institutrices et les parents d'élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE MATERNELLE

SECTION DE 5 ANS

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES ET LES PARENTS D'ELEVES

de.....

L'enfant a grandi, il est désormais un sujet actif qui montre une attitude responsable et qui est capable de travailler de façon constructive à l'école en acceptant tout le monde et en respectant tous les autres dans leur diversité

Les enseignants et les parents respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter l'autonomie des élèves. A ce propos, les uns et les autres donnent l'exemple en employant à l'école aussi les expressions formelles de politesse en se vouvoyant en témoignage d'un respect réciproque.

LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS

- offrent à l'enfant la possibilité de vivre dans un milieu scolaire et familial capable de renforcer son identité personnelle et son esprit d'initiative ainsi que la confiance en soi-même
- aident l'enfant à exprimer ses propres idées et à respecter celles des autres
- soutiennent l'effort de l'enfant pour arriver à corriger ses propres fautes
- ont pris conscience de la disponibilité de l'enfant à réfléchir sur sa propre conduite en acceptant des « non » ainsi que des reproches quand il a mal agi
- coopèrent pour éveiller chez l'enfant la passion de l'écoute et de la lecture afin qu'il puisse continuer à être un « lecteur fort » : les enseignants en lisant des histoires à l'école et les parents en continuant la lecture en famille
- aident l'enfant à être toujours poli et gentil envers tous en employant les expressions de politesse telles que : » Bonjour, merci, s'il vous plaît »
- considèrent l'école maternelle comme une véritable école et ils se comportent conséquemment.

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- enseigner
- porter à connaissance des familles les projets et les initiatives de l'école de façon simple et détaillée
- stimuler chez l'enfant l'esprit d'accueil, le respect et la disponibilité à la collaboration

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- aider l'instituteur/trice dans son travail pédagogique en tant que parents d'élèves
- respecter les horaires, participer aux réunions et aux initiatives de l'école
- aider l'enfant à être toujours bien élevé et gentil avec tout le monde

Par leur signature les instituteurs , les institutrices et les parents d'élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE PRIMAIRE

CLASSE 1a

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE POUR LE RESPECT DES REGLES EDUCATIVES ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES ET LES PARENTS DE L'ELEVE

L'élève entre à l'école primaire avec une grande envie d'apprendre ; il s'attend de la part des adultes du soutien et de l'encouragement pour entreprendre un parcours qui va le marquer en apportant des changements importants dans sa vie : connaître les symboles alphabétiques et numériques pour apprendre à lire, à écrire et à faire les quatre opérations.

Il veut former un groupe avec ses nouveaux camarades ce qui demande aussi l'aide des adultes.

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS D'ELEVES DONC :

- respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie
- reconnaissent l'action efficace des règles établies à l'intérieur du groupe de classe et ils s'engagent à les respecter soit à l'école soit en famille
- coopèrent afin d'encourager l'enfant à devenir un "lecteur fort" : les enseignants en lui proposant la lecture de contes et d'histoires à l'école et les parents en continuant les lectures en famille
- encouragent l'enfant à entreprendre sereinement le nouveau parcours de formation ; à ce propos ils se vouvoient pour témoigner un respect réciproque devenant ainsi un modèle de bonne éducation
- - parlent des problèmes éventuels des enfants et de l'école en temps voulu et dans le lieu opportun quand l'enfant n'est pas présent.

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- enseigner
- reconnaître et respecter le patrimoine familial et culturel des élèves
- créer une ambiance d'apprentissage serein et stimulant
- faire confiance dans la potentialités des élèves et proposer des activités stimulantes
- porter à connaissance des familles leurs projets didactiques et leurs modalités de travail de façon simple et détaillée

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- soutenir les enseignants dans leur travail pédagogique
- reconnaître et respecter l'école comme le milieu le plus important de formation et d'apprentissage
- respecter les horaires et participer activement aux réunions et aux initiatives de l'école
- soutenir l'enfant devant les difficultés et l'aider à être toujours bien élevé et gentil envers tout le monde (par exemple en employant des expressions de politesse telles que « Bonjour, Merci, S'il vous plaît »

Par leur signature les instituteurs , les institutrices et les parents d'élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE PRIMAIRE

CLASSE 2a

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE POUR LE RESPECT DES REGLES EDUCATIVES ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES ET LES PARENTS DE L'ELEVE

L'élève fait désormais partie d'une petite communauté scolaire, il connaît les symboles alphabétiques et numériques, il sait lire, écrire et faire les quatre opérations : des mondes nouveaux s'ouvrent donc devant son esprit et son imagination. Les enseignants et les parents sont à ses côtés en ce moment important, extraordinaire et unique en l'aidant à renforcer son itinéraire de formation culturelle.

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS D'ELEVES DONC :

- respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie
- coopèrent afin d'encourager l'enfant à devenir un "lecteur fort" : les enseignants en lisant et les parents en continuant les lectures en famille tout en invitant l'enfant à se consacrer à la lecture
- aident l'enfant à comprendre les règles pour vivre ensemble et à réfléchir sur ses comportements
- supportent l'enfant dans son effort de reconnaître ses propres fautes, de les corriger et d'affirmer sa propre personnalité tout en respectant celle d'autrui
- réconfortent l'enfant dans l'affirmation des premières connaissances culturelles acquises
- reconnaissent l'action efficace des règles établies à l'intérieur du groupe de classe et ils s'engagent à les respecter soit à l'école soit en famille
- encouragent l'enfant à entreprendre sereinement le nouveau parcours de formation, coopèrent entre eux en respectant leurs rôles réciproques. A ce propos ils se vouvoient pour témoigner un respect réciproque devenant ainsi un modèle de bonne éducation
- communiquent entre eux en employant toujours des mots gentils et de politesse
- parlent des problèmes éventuels des enfants et de l'école en temps voulu et dans le lieu opportun quand l'enfant n'est pas présent.

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- enseigner
- valoriser le patrimoine familial et culturel des élèves
- promouvoir la première formation culturelle de l'enfant
- porter à connaissance des familles leurs projets didactiques et leurs modalités de travail de façon simple et détaillée
- faire confiance dans les potentialités des élèves et proposer des activités stimulantes

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- soutenir les enseignants dans leur travail pédagogique
 - respecter et valoriser l'école comme le milieu le plus important de formation et d'étude
 - respecter les horaires et participer activement aux réunions et aux initiatives de l'école
 - soutenir l'enfant devant les difficultés et l'aider à être toujours bien élevé et gentil envers tout le monde (par exemple en employant des expressions de politesse telles que « Bonjour, Merci, S'il vous plaît »)
- Par leur signature les instituteurs, les institutrices et les parents d'élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE PRIMAIRE

CLASSE 3a

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE POUR LE RESPECT DES REGLES EDUCATIVES ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES ET LES PARENTS DE L'ELEVE

L'élève grandit et il devient toujours plus autonome, capable d'affronter l'étude des disciplines scolaires (italien, mathématiques, ecc.....) Il va devenir aussi tout à fait conscient de ses propres droits et de ses propres devoirs et toujours plus responsable si bien qu'il peut désormais signer lui-aussi le pacte de responsabilité solidaire. C'est son premier acte de Citoyenneté Responsable.

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS

- encouragent l'enfant pour qu'il continue à être un "lecteur fort" tout en créant des occasions de lecture quotidienne soit à l'école, soit en famille
- font comprendre à l'enfant l'importance et le sens de la vie qui se déroule à l'intérieur d'une communauté en respectant et en partageant les règles communes
- supportent l'enfant dans son effort de reconnaître le sens des reproches et des sanctions à la suite de ses comportements non corrects pour une vie sereine en commun
- communiquent entre eux employant toujours des mots gentils et de politesse
- parlent des problèmes éventuels des enfants et de l'école en temps voulu et dans le lieu opportun quand l'enfant n'est pas présent.

L'ELEVE S'ENGAGE A :

- étudier avec passion et accomplir ses devoirs scolaires avec zèle et diligence apportant beaucoup de soin à ses livres, à ses outils et aussi à ceux des autres
- se montrer toujours bien élevé et gentil avec tout le monde (par exemple en employant des expressions de politesse telles que « Bonjour, Merci, S'il vous plaît »)
- consacrer à la lecture un peu de temps tous les jours

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- enseigner
- porter à connaissance des familles leurs projets didactiques et leurs modalités de travail de façon simple et détaillée
- faire confiance dans la potentialités de chaque élève

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- soutenir les enseignants dans leur travail pédagogique
- soutenir leur enfant dans l'étude et le seconder dans l'exécution de ses devoirs
- participer activement aux réunions et aux initiatives de l'école en respectant les horaires

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS D'ELEVES :

- respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie

L'ELEVE, LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS :

- reconnaissent l'importance des règles de la classe qui font partie de ce Pacte et ils les respectent sérieusement et très soigneusement
- reconnaissent aussi l'importance de la Bonne Education ; c'est pourquoi les parents et les enseignants donnent l'exemple en se vouvoyant tandis que les élèves s'engagent à vouvoyer les adultes qu'ils ne connaissent pas pour témoigner un respect concret.

Par leur signature les instituteurs , les institutrices, les parents d'élèves et les élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

L'élève

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE PRIMAIRE

CLASSE 4a

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE POUR LE RESPECT DES REGLES EDUCATIVES ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES, LES PARENTS D'ELEVE S et LES ELEVES.....

L'élève devient toujours plus responsable, il exprime ses propres idées et les confronte pour se mesurer, il coopère avec les autres et il est disponible à aider ceux qui ont besoin. Il se trouve dans la meilleure condition pour apprendre et étudier ; c'est l'année juste pour consolider ce qu'il vient d'apprendre et tout cela va lui servir pendant toute sa vie.

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS

- encouragent l'enfant pour qu'il continue à être un "lecteur fort"
- communiquent entre eux employant toujours des mots gentils de politesse
- partagent les règles de l'école et ils s'accordent entre eux sur les sanctions devant des comportements non corrects des enfants
- parlent des problèmes éventuels des enfants et de l'école en temps voulu et dans le lieu opportun quand l'enfant n'est pas présent.

L'ELEVE S'ENGAGE A :

- étudier avec méthode et accomplir ses devoirs scolaires avec zèle et diligence apportant beaucoup de soin à ses livres, à ses outils et aussi à ceux des autres
- se montrer toujours bien élevé et gentil avec tout le monde (par exemple en employant des expressions de politesse telles que « Bonjour, Merci, S'il vous plaît »)
- mettre en pratique les conseils des enseignants soit au niveau de ses comportements soit au niveau de l'apprentissage
- aider les camarades qui présentent des difficultés
- participer aux activités didactiques en classe, en exprimant ses propres opinions dans le respect de celles des autres

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- enseigner
- porter à connaissance des familles leurs projets didactiques et leurs modalités de travail de façon simple et détaillée
- faire confiance dans la potentialités de chaque élève

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- soutenir les enseignants dans leur travail pédagogique
- encourager leur enfant dans l'étude et dans l'exécution de ses devoirs de façon autonome
- participer activement aux réunions et aux initiatives de l'école en respectant les horaires

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS D'ELEVES :

- respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie

L'ELEVE, LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS :

- reconnaissent l'importance des règles de la classe qui font partie de ce Pacte et ils les respectent sérieusement et très soigneusement
- reconnaissent aussi l'importance de la Bonne Education ; c'est pourquoi les parents et les enseignants donnent l'exemple en se vouvoyant tandis que les élèves s'engagent à vouvoyer les adultes qu'ils ne connaissent pas pour témoigner un respect concret.

Par leur signature les instituteurs , les institutrices, les parents d'élèves et les élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

L'élève

En convalidation
Le Dirigeant



DIREZIONE DIDATTICA DI VIGNOLA

Viale Mazzini, 18 41058 Vignola

e-mail: moe06000a@istruzione.it

ECOLE PRIMAIRE

CLASSE 5a

PACTE DE RESPONSABILITE' SOLIDAIRE POUR LE RESPECT DES REGLES EDUCATIVES ENTRE LES INSTITUTEURS/TRICES, LES PARENTS D'ELEVE S et LES ELEVES.....

L'élève se prépare à devenir un citoyen autonome, responsable et conscient de ses responsabilités. Il utilise les connaissances acquises pour organiser ses idées, ses opinions.

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS

- encouragent l'enfant pour qu'il continue à être un "lecteur fort"
- communiquent entre eux employant toujours des mots gentils de politesse
- partagent les règles de l'école et ils s'accordent entre eux sur les sanctions devant des comportements non corrects des enfants
- parlent des problèmes éventuels des enfants et de l'école en temps voulu et dans le lieu opportun quand l'enfant n'est pas présent.

L'ELEVE S'ENGAGE A :

- étudier
- se montrer toujours bien élevé et gentil avec tout le monde (par exemple en employant des expressions de politesse telles que « Bonjour, Merci, S'il vous plaît »)
- organiser son travail scolaire de manière autonome les exécutant soigneusement avec diligence
- agir pour le « bien commun » et s'occuper de ceux qui se trouvent en difficultés et qui ont besoin d'aide
- participer aux activités de la classe, en écoutant les enseignants, en posant des questions, en demandant des explications et en soulignant ses difficultés éventuelles

LES ENSEIGNANTS S'ENGAGENT A :

- enseigner
- porter à connaissance des familles leurs projets didactiques et leurs modalités de travail de façon simple et détaillée
- faire confiance dans la potentialités de chaque élève

LES PARENTS D'ELEVES S'ENGAGENT A :

- participer activement aux réunions et aux initiatives de l'école en respectant les horaires
- offrir un soutien à leur enfant dans l'étude et dans l'exécution de ses devoirs
- vérifier que l'enfant accomplisse ses devoirs régulièrement

LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS D'ELEVES :

- respectent leurs rôles réciproques : les parents doivent prendre les décisions que leurs enfants ne peuvent pas encore assumer, les enseignants doivent mettre tout en oeuvre pour augmenter leur autonomie

L'ELEVE, LES PARENTS ET LES ENSEIGNANTS :

- reconnaissent l'importance des règles de la classe qui font partie de ce Pacte et ils les respectent sérieusement et très soigneusement
- reconnaissent aussi l'importance de la Bonne Education ; c'est pourquoi les parents et les enseignants donnent l'exemple en se vouvoyant tandis que les élèves s'engagent à vouvoyer les adultes qu'ils ne connaissent pas pour témoigner un respect concret.

Par leur signature les instituteurs, les institutrices, les parents d'élèves et les élèves s'engagent à respecter ce pacte.

Les enseignants

Les parents d'élèves

L'élève

En convalidation
Le Dirigeant